

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Bénédictio d'une cloche à Charlesbourg, 561. — Chronique religieuse, 563. — Baptême et première communion d'un enfant juif, neveu du R. P. Hermann, 564. — Conséquence de l'oubli de Dieu, 571. — La délégation de Washington, 572. — Un abbé trop moderne, 572. — Franchise d'un journal socialiste, 574. — Bibliographie, 575. — Calendrier, 576. — Memento hebdomadaire, 576.

Bénédictio d'une cloche à Charlesbourg

Le 3 septembre 1735, il y avait grande fête à Charlesbourg, à l'occasion de la bénédiction solennelle d'une cloche. Cette bénédiction fut faite par M. le Chanoine Hazeur, grand pénitencier de la Cathédrale de Québec. Le parrain était M. Michel Bégon, intendant, et la marraine Mme Jeanne-Elisabeth de Beauharnais, son épouse, qui donna à la cloche ses prénoms, Jeanne-Elisabeth. Outre le chanoine Maufilet et M. l'abbé Fornel, curé de l'Ancienne Lorette, plusieurs personnages de Québec assistaient à cette cérémonie, entre autres : MM. Tilly, Foucault, Chaussegros de Léry, Guillimin, etc.

Cette cloche était la troisième dont la paroisse de Charlesbourg faisait l'acquisition. La première, — une cloche minuscule, — avait été achetée, le 16 avril 1675, par les Pères Jésuites, qui desservaient alors la paroisse. La deuxième fut achetée en 1713, et payée 1062 livres et 12 sols. Sa vie publique ne dura que vingt-deux ans. On ignore comment elle finit ses jours. Mais il est probable qu'elle eut le sort commun à toutes les cloches

et que, devenue incapable de chanter convenablement, elle reprit le chemin de la fonderie, et fut remplacée par Jeanne-Elisabeth.

Le règne de cette dernière, dont le poids était seulement de 88 livres, fut plus long; mais en 1802, elle fut supplantée à son tour, pour la même raison. Sa déchéance complète fut cependant retardée. On se contenta pour le moment, de lui faire céder la place d'honneur qu'elle occupait dans la lanterne inférieure de l'ancien clocher et de l'installer dans la lanterne supérieure. De plus, il fut entendu qu'elle donnerait signe de vie le moins souvent possible, comme les vieux chantres dont l'utilité a cessé.

Puisque l'occasion s'en présente, on nous permettra de compléter la généalogie des cloches de la paroisse de Charlesbourg.

La cloche achetée, en 1802, par M. le Curé Derome, fut bénite le 29 juillet de la même année, comme il appert par la note suivante insérée dans les archives: " L'an 1802, la cloche de Charlesbourg, fondue dans la même année, est venue de Londres, et a été bénite par Mgr de Canath, coadjuteur de Québec (Mgr Denaut,) à Charlesbourg, le vingt-neuf juillet. Jacques Jobin, capitaine, et Marie-Marguerite Paradis, épouse de Joseph Beaumont, habitants de la paroisse, ont été parrain et marraine. La cloche pèse 605 livres. "

Comme il est facile de le constater, tout se faisait sans cérémonie dans cet heureux temps.

Cette cloche, aujourd'hui installée dans le clocher nord de l'église, a donc salué la naissance spirituelle de tous les paroissiens actuels de Charlesbourg. Malgré son âge respectable, — bientôt cent ans révolus, — sa voix, sans avoir toute l'ampleur désirable, n'est pas encore trop brisée. Tout de même, lorsqu'elle sera centenaire, il est probable qu'il ne s'écoulera pas un siècle avant qu'elle soit invitée à prendre sa retraite.

Quant à la cloche installée dans le clocher sud, elle est relativement jeune, bien qu'elle n'ait pas plus de charmes que sa vieille sœur. La paroisse en a fait l'acquisition sous le règne de M. Payment, curé de Charlesbourg, de 1847 à 1861.

La cloche Jeanne-Elisabeth, bénite le 3 septembre 1735, portait l'inscription suivante, indiquant le lieu et la date de sa naissance: " Me Moyne m'a fait à Saumur. l'an 1734. "

Nous ignorons si elle a été longtemps tolérée dans la lanterne supérieure de l'ancien clocher. Tout ce que nous savons,

c'est qu'à notre arrivée à Charlesbourg elle était réléguée au musée des antiquailles depuis bon nombre d'années. C'est là que nous l'avons trouvée triste, poudreuse et veuve de son battant. Comprendre les services que pouvait encore rendre cette vieille cloche française et que sa place naturelle était toute désignée, ne demandait, ni temps ni réflexion. La chapelle de la Congrégation est, en effet, surmontée d'un élégant petit clocher, qui attend depuis dix ans son complément indispensable. Ses dimensions semblaient le prédestiner à cette alliance. De plus, les congréganistes manifestaient le désir de voir cette cloche consacrée dorénavant à leur service et chargée d'annoncer leurs offices. Ils offraient même de payer la moitié des frais que cette amélioration entraînerait. L'affaire se trouva donc réglée sans plus de discussion. Il fut décidé que Jeanne-Elisabeth serait expédiée en Angleterre pour être refondue, et qu'elle s'appellerait désormais Marie-Jeanne-Elisabeth. Ces noms rappelleront ainsi les deux périodes distinctes de sa carrière.

La bénédiction solennelle de Marie-Jeanne-Elisabeth a eu lieu le 21 avril courant, dans l'église de Charlesbourg, et a été faite par M. l'abbé O. Mathieu Supérieur du Séminaire de Québec, assisté de MM. les abbés Fillion et Tessier.

Les parrains et marraines, tous de la paroisse, ont été M. et Mme Joseph Paradis; M. et Mme Etienne Paradis; M. et Mme Charles Dorion; M. et Mme Eugène Doucet; M. et Mme Pierre Legaré; M. et Mme Edouard Parent; M. Arthur Paradis et Mlle Mélanie Villeneuve; M. Odilon Simard et Mlle Malvina Vézina; M. Joseph Cloutier et Mlle Délina Guillemette.

Ajoutons en terminant, que l'inscription suivante, — qui résume son histoire, — est gravée sur cette cloche-souvenir, baptisée sous le nom de Marie-Jeanne-Elisabeth.

Me Moyne m'a faite à Saumur l'an 1734. Pierre-Herman Dosquet, Evêque. P. R. Le Boulenger, curé. Mears m'a refondue à Londres, l'an 1900.

L. N. BÉGIN, Archevêque.

D. GOSSELIN, curé.

Chronique religieuse

Dimanche dernier, à l'église de Saint-Roch, 96 personnes ont été admises au nombre des Tertiaires de Saint François d'Assise

La cérémonie a eu lieu à 7 heures du soir et a été présidée par Mgr l'Archevêque de Québec. Sa Grandeur a fait à toute la Fraternité dont les membres remplissaient la grande nef une allocution remplie d'excellentes considérations sur l'esprit du *Tiers-Ordre* franciscain et sur l'apostolat que les Tertiaires doivent exercer dans le monde par le bon exemple, par les conseils salutaires et par la prière.

Les Pères Franciscains et plusieurs membres du clergé assistaient à cette pieuse cérémonie qui s'est terminée par la bénédiction du Saint Sacrement chantée par Mgr l'Archevêque.

Depuis une couple d'années les résidants du *rang des Carrières* de Saint-Alban, comté de Portneuf, ont fait des instances réitérées auprès de l'autorité diocésaine pour en obtenir l'autorisation de se construire une église ou chapelle et d'y avoir les offices religieux. Il y a là une centaine de familles d'ouvriers tailleurs de pierre formant un joli village, à part les cultivateurs qui ont leurs terres dans ce même rang.

Après mûr examen, Mgr l'Archevêque a acquiescé à leur désir et leur a permis de bâtir une église. Sans tarder ils se sont mis à l'œuvre avec un zèle admirable et sont décidés à pousser les travaux aussi rapidement que possible. C'est M. Bussière, architecte, qui a fait les plans de l'église et du presbytère. Monsieur l'abbé Edouard Houde, ci-devant vicaire à Saint-Ambroise de Lorette, a été nommé desservant.

Monsieur l'abbé Omer Plante, dont la santé périlait depuis deux ans, est revenu d'Europe ces jours derniers beaucoup mieux portant. Il est enchanté de son voyage en Italie, en Suisse et en France. Il a passé plusieurs mois à Paris et a pu suivre, à l'Institut catholique et à la Sorbonne les cours de littérature et d'histoire, satisfaisant ainsi ses goûts bien connus pour l'étude de ces matières.

Baptême et première communion

d'un enfant juif, neveu du R. P. Hermann

Le R. P. Hermann, juif de naissance et très célèbre musicien, fut, comme on le sait, tout à coup converti par la vertu du très

Saint Sacrement, au moment où il s'y attendait le moins. Devenu religieux carme, il consacra le reste de sa vie à prêcher et à chanter l'Eucharistie. Dans un délicieux récit, le P. Hermann a raconté le baptême et la conversion d'un de ses neveux, né comme lui dans la religion juive. Voici cette très touchante histoire racontée en 1857, dans la chaire de la paroisse d'Ainay, à Lyon, en présence de son Eminence le cardinal de Bonald :

“ Mes chers enfants, il y a six ans qu'un petit enfant, alors dans sa septième année, vint avec ses parents, tous les deux juifs comme lui, me visiter au monastère des Carmes, près de la ville d'Agén. C'était à l'époque des belles processions de la Fête-Dieu.

On avait inspiré à cet enfant une profonde horreur pour notre divin Crucifié. Cependant la grâce se répandant avec profusion du fond de l'Ostensoir où Jésus daigne se cacher pour notre bonheur, se rendit victorieuse de cette âme si naïve, si inaccoutumée à nos mystères ; elle attira ce jeune cœur à son amour avec une si forte véhémence et une si forte douceur, que l'enfant crut à la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de son amour, avant de connaître aucune autre des vérités de notre divine religion. Aussi, à force de prières et de supplications, obtint-il l'insigne faveur de pouvoir revêtir les ornements d'un de ces enfants de chœur qui, pendant les processions du très Saint Sacrement, répandent des fleurs sous les pas de Jésus-Hostie.

Ravi de joies et de consolations célestes, après avoir rempli cette angélique fonction, il courut à son père : “ O mon père ! dit-il, quel bonheur ! Tu ne sais pas ? Je viens de jeter des fleurs au bon Dieu ! ”

Dans la bouche de ce petit enfant juif, c'était toute une profession de foi nouvelle. . . Le père redoutant qu'on ne fit changer de religion à ce fils unique sur lequel reposait toute son affection, le surveilla dorénavant et voulut repartir avec lui pour Paris, lieu de sa résidence. Mais, avant le départ, un trait victorieux, parti du cœur de la divine Eucharistie, avait frappé, pénétré, presque renversé la jeune mère, l'avait rendue chrétienne et, dans le plus profond mystère d'une nuit silencieuse, celle-ci avait reçu le baptême et l'Eucharistie des mains sacerdotales de son propre frère. Le jour suivant, l'Evêque lui donnait le sacrement de confirmation. Rien n'avait transpiré de ce pieux secret, et la famille se remit en route pour Paris, sans se douter qu'il y eût une chrétienne dans son sein.

Le jeune Georges — c'est le nom de l'enfant — ne put oublier les saintes impressions que son âme avait puisées dans ces fêtes chrétiennes ; il en parla souvent à sa mère, il la questionna, et celle-ci, heureuse de voir germer dans cette chère âme la semence de lumière que la grâce y avait jetée, ne se fit pas prier pour développer dans son esprit, avide de s'éclairer, la connaissance de ce Dieu d'amour, de ce doux Jésus qui avait voulu se faire homme pour sauver les brebis d'Israël. . .

Dès ce moment, en effet, sa jeune intelligence et son cœur ardent n'étaient plus occupés que de la pensée et du souvenir de la petite Hostie qui avait blessé d'amour son pauvre cœur, et, chaque soir, après s'être assuré que son père était endormi, il rouvrait les yeux ; il se mettait à prier longtemps le doux Enfant Jésus et à bien apprendre son catéchisme. " O mon Jésus, disait-il, quand donc mon jeûne finira-t-il, quand donc pourrai-je vous recevoir dans la sainte Communion et vous presser sur mon cœur ! "

Ce qui le préoccupait vivement, c'était le changement qu'il avait remarqué dans sa mère depuis ce voyage dans le midi ; il lui voyait d'autres habitudes, d'autres démarches, des principes et des goûts plus sévères, et un jour il lui dit : " Jure-mci que tu n'es pas baptisée, autrement je le croirai. "

La mère embarrassée, ne sut que répondre.

" Ah ! maman, reprit-il, je le vois bien, tu es déjà chrétienne et j'espère que le bon Jésus me réunira bientôt à toi. Aussi, je te pardonne de m'avoir précédé ; mais du moins, m'auras-tu attendu, pour ta première communion ? " Et la mère, tressaillant d'une émotion mêlée de joie et de crainte, osa avouer à son fils qu'elle recevait son Sauveur presque chaque matin. . . Alors l'enfant se mit à pleurer à chaudes larmes, à sangloter, à se jeter au cou de sa mère : " Oh ! pourquoi ne m'as-tu pas attendu ? Au moins permets-moi de me tenir tout près de toi, quand Jésus sera dans ton cœur, afin que je puisse embrasser avec respect ce divin Enfant si aimable. . . O mère bien-aimée, je t'en supplie, la prochaine fois, garde-moi quelque chose de ta communion : une mère partage volontiers avec son enfant sa nourriture ! . . . "

Et le jeune enfant se rapprochait alors de sa mère et baissait avec respect ses vêtements, à côté du cœur.

Ce désir dura quatre années tout entières. Dire les sacrifices,

les efforts de ce pauvre enfant pour concilier l'obéissance qu'il devait à son père, avec sa foi vive, sa préoccupation unique de devenir chrétien, d'apprendre à connaître, à aimer, à servir Jésus-Christ serait chose impossible. Ce fut un long martyre.

Voyez ce pauvre enfant à onze ans, il assiste à la solennité d'une première communion dans sa paroisse. Il connaît Jésus, il aime Jésus, il ne désire que Jésus!... Son petit cœur est tout brûlant de soif pour Jésus! Il voit tous ses compagnons d'enfance, ses amis, s'approcher légitimement de la Table Sainte et lui, se cacher dans un coin obscur de l'église, dévorant ses larmes, lançant à ces heureux enfants des regards d'une inconsolable et sainte jalousie!...

Quelques mois après cette fête de sa paroisse, la mère m'écrivait qu'elle ne pouvait résister plus longtemps aux larmes de son fils qui menaçait d'aller demander le baptême au premier prêtre qu'il pourrait attendrir sur son sort. On pesa mûrement toutes les difficultés de sa position vis-à-vis d'un père chéri, mais pour qui l'heure de la foi en Jésus-Christ n'avait pas encore sonné, et qui s'armait de toute son autorité pour empêcher son fils de devenir chrétien. Mais l'amour de Jésus-Christ fut le plus fort, et il fut décidé que je viendrais en secret à Paris. Oh! si vous l'aviez vu, cet enfant, lorsqu'il entra dans la chapelle, conduit par sa mère! Celle-ci tremblait d'être surprise dans cette pieuse soustraction à la surveillance paternelle.

Oh! si vous aviez vu le petit Georges se mettre à genoux, calme, heureux, fort de sa résolution, le visage rayonnant d'une sainte allégresse! Oh! si vous aviez entendu la réponse qu'il me faisait en ce solennel interrogatoire :

— Que demandez-vous, mon enfant ?

— Le baptême.

— Mais savez-vous bien que demain, peut-être, on voudra vous contraindre à entrer dans la synagogue, afin de participer à un culte aboli ?

— Ne craignez rien, mon oncle, j'abjure le judaïsme.

— Mais si l'on voulait avec menaces vous obliger à fouler aux pieds le Crucifix, en haine de notre divine religion ?

— N'ayez pas peur, mon oncle, je mourrais plutôt. Cependant, ajouta-t-il, si on me liait pieds et mains, et si, malgré mes cris, ma protestation et ma résistance, on me portait dans la synagogue et on plaçait mes pieds sur le visage du Crucifix, y aurait-il apostasie, si ma volonté résistait ?

— Non, mon enfant, la volonté seule constitue le péché.

— Alors, je demande le baptême. De grâce, de grâce, accordez-le moi. ”

La cérémonie continue au milieu de la plus profonde émotion des assistants. Après le baptême, vint la sainte messe, et après avoir reçu mon Dieu dans les transports de la reconnaissance, je me retournai et montrai à l'heureux enfant l'objet de tous ses vœux, de tous ses desirs.

Jamais spectacle plus attendrissant n'avait frappé les regards de la foi chrétienne ! . . . Agenouillé entre sa mère et sa marraine, il aspira dans un divin baiser et recueillit dans son cœur ce doux enfant qui venait lui apporter tout son ciel avec lui . . . Rien ne troubla son bonheur, pas même la crainte d'être surpris par son père . . . Quelques semaines après, il communia encore pour la Toussaint avec la même allégresse et puis vint l'heure de l'épreuve.

Son père lui présenta un livre et lui dit : “ Faisons la prière.

— Mon père, je ne puis pas prier dans ce livre des Israélites.

— Et pourquoi ?

— Je suis chrétien, je suis catholique.

— Mon enfant, tu te livres à un jeu cruel ! tu ne parles pas sérieusement, je pense. Du reste, tu sais bien que ton baptême ne serait pas valide sans le consentement de ton père.

— Pardon, mon père, dans notre sainte religion catholique, il suffit d'avoir l'âge de raison et l'instruction religieuse pour être baptisé valablement. ” Le père dissimula d'abord sa violente irritation ; mais quelques jours après, — le 3 décembre — il enlevait son fils, partait avec lui et le conduisait dans un pays protestant, à 450 lieues de sa mère.

Tous les efforts pour découvrir l'asile où l'on avait relégué cet enfant demeurèrent inutiles. On avait mis en mouvement toutes les autorités civiles et politiques pour le chercher ; mais comme il avait été placé sous un nom supposé dans un pensionnat dirigé par des hérétiques, toutes les démarches furent sans succès, et la mère resta seule . . .

L'enfant, comme Daniel dans la fosse aux lions, fut en butte à des assauts acharnés pour lui faire renier sa foi. “ Je voudrais revoir ma mère, s'écriait-il souvent en versant d'abondantes larmes.

— Tu la reverras, lui répliquait-on, si tu abjures.

— Oh ! non, je suis chrétien, je suis catholique et je préfère tout souffrir plutôt que de renoncer à ma foi. ”

Malgré cette héroïque fidélité, on écrivait à la mère que son fils était rentré dans les ténèbres du judaïsme. Mais elle avait confiance en Jésus, en Marie, en Joseph ; elle n'en crut rien, et ne sachant que devenir toute seule à Paris, elle se réfugia à Lyon, où elle fut accueillie par la marraine de son fils.

Après trois mois encore de cruelle séparation de son fils unique, une lettre venue du fond de l'Allemagne lui dit : “ Venez, votre fils est ici. ” Elle accourt, et après un pénible et long voyage de plus de 500 lieues, au moment où elle aperçoit sa famille, elle s'écrie : “ Mon fils, où est mon fils ? ”

Votre fils, vous ne le reverrez qu'après avoir fait serment devant Dieu que vous l'élèverez dans la religion juive, et que vous ne manifesterez, par aucun signe extérieur, la religion catholique que vous avez embrassée. ”

Cependant après quelques semaines d'une déchirante agonie, le cœur du père se laisse attendrir, et il permet une entrevue en sa présence, à la condition qu'il ne sera point question de religion. Le fils s'est jeté au cou de sa mère : celle-ci l'a baigné de ses larmes, ils n'ont pu prononcer le doux nom de Jésus et de Marie ; mais dans une lettre, ma pauvre sœur me disait :

“ Il n'a rien pu me dire, mais j'ai compris, j'ai senti, je suis sûre qu'il est resté fidèle. Oui, j'ai senti dans ses regards, dans ses tendres baisers que mon fils est toujours chrétien. ”

Mais le pauvre Georges se trouva de nouveau privé du trésor pour lequel il avait affronté toute cette persécution religieuse : il s'était fait chrétien pour pouvoir communier, et voici que depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, une sévère surveillance l'a empêché de se rendre à l'église, et on l'a placé dans une pension, dans une ville où il n'y a pas un seul prêtre catholique... Peut-on se figurer cette torture ?... Il a retrouvé sa mère, mais son Jésus quand le reverra-t-il ?...

Plusieurs mois se passent encore. Un jour enfin, il peut se soustraire à la surveillance de ceux qui le gardent, il va jouer dans un bois ; mais ce ne sont pas des fleurs ni des papillons qu'il cherche ; son regard ému attend un messager du ciel... Un monsieur passe près de lui et le regarde avec un intérêt marqué, c'est bien lui. C'était un prêtre missionnaire que la mère du petit Georges avait attendri sur son sort. Il s'était déguisé et

était venu se promener, comme par hasard, dans ce même bois, et le pauvre enfant put faire pour la première fois sa confession, depuis son enlèvement qui remontait à dix mois. Il la fit dans un bois, à l'ombre d'un arbre protecteur... Mais ce n'était pas tout, comment communier ?

Le prêtre dut repasser le fleuve (l'Elbe) qui séparait sa mission du lieu habité par le pauvre néophyte. On pria, on étudia le terrain, et enfin quelques jours après, le missionnaire se déguisa de nouveau, prit sur lui un petit vase d'argent renfermant tout le trésor des cieux, la sainte Hostie, et s'embarqua sur un bateau à vapeur, au milieu d'une foule qui ne se doutait pas que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, était caché sur la poitrine de cet heureux prêtre. L'enfant avait pu s'échapper de l'école pour accourir dans la chambre de sa mère, et là, dans cette chambre où il avait improvisé un petit autel couvert de fleurs et de lumières, tous deux à genoux, ils attendaient la visite si ardemment désirée du Sauveur Jésus en personne qui voulait bien condescendre à venir les fortifier dans leur exil.

Enfin le prêtre, traversant sans obstacle tous les dangers de cette périlleuse entreprise, arriva avec son dépôt précieux, et dans ce pays sans foi, dans cette ville sans prêtre, et dans cette modeste chambre, l'enfant put enfin accomplir le devoir pascal et s'unir à son Jésus.

Voici ce que cet enfant m'écrivait quelques jours après :
" Quand je me réveille la nuit, ô mon cher oncle, pour penser à toutes les grâces que le bon Jésus m'a faites depuis que je suis ici, loin de tout secours religieux ; quand je pense surtout à la communion presque miraculeuse que j'ai pu faire dans la petite chambre de maman, je me mets à bondir de joie sur mon lit et à mordre ma couverture dans les transports de ma reconnaissance. "

Quelques mois après, il m'écrivait encore : " Nous sommes à la veille de Noël, et à l'approche de cette solennité la surveillance redouble pour m'empêcher de recevoir mon Dieu. Hélas ! devrai-je passer ces belles fêtes dans un douloureux jeûne, privé du Pain de vie ! Prie le saint Enfant Jésus que mon jeûne finisse bientôt. Il faut que je sois bien sage pour dédommager maman de ne pas se trouver à Lyon pendant que tu prêches à Ainay. "

— Ainsi se termine ce touchant récit. Depuis, le jeune enfant

a été rendu à sa mère, et ils ne sont plus séparés. Le P. Augustin (Hermann) revit trois ans après lui avoir donné le baptême, cet enfant chéri qu'il n'a cessé de diriger jusqu'à sa mort.

Conséquence de l'oubli de Dieu

Au lendemain des désastres de 1870-81, M. de Saint-Bonnet écrivait :

“ Nous ne manquerons pas de dire que notre guerre contre la Prusse est la source de tous nos maux, et que ce qui nous a perdus, c'est l'incurie d'un homme.

“ Ce que nous a perdu, c'est notre oubli de Dieu. C'est l'orgueil qui nous fait chercher hors de sa Loi : les lois, les mœurs, la politique.

“ Nos gouvernants sont nous-mêmes ; c'est sous notre pression qu'ils agissent depuis un demi-siècle, et c'est nous qui les avons faits. . . .

Les blessures faites à la France ne sont pas datées de Sedan. Le meurtre a commencé le jour où, *d'accord avec nos instincts*, Napoléon III la livrait tout entière au luxe, à l'immoralité et à l'oubli de Dieu ;

“ Où, *d'accord avec nos erreurs*, il lançait la presse officieuse, contre le Souverain Pontife, dans le but de livrer ses Etats à l'avidité du Piémont ;

“ Où, *d'accord avec nos folies*, il flattait les instincts révolutionnaires, dans le but d'affermir un trône acquis par les voies révolutionnaires ;

“ Où *d'accord avec nos passions*, par dédain pour la vertu, pour l'honneur et la vie modeste, il mettait la gloire dans l'argent, rallumant les flammes de la jalousie dans la classe modeste, celles de la cupidité dans la classe moyenne, celles du dérèglement dans la classe élevée ;

“ Le jour où, pour ministre de l'Instruction publique, il choisissait celui qui nous donnait un singe pour ancêtre ;

“ Où, voulant arracher la foi à sa base visible, il cherchait pour évêques des hommes que le Saint Père ne pouvait accepter ;

“ Le jour enfin où, conspirant ouvertement contre le bien, contre la pureté des mœurs, il livra définitivement la religion à ses ennemis et laissa éclater l'athéisme public pour flatter honteusement une foule abusée. . . .

“Dieu pouvait-il souffrir plus longtemps qu'on travaillât à soutenir un ordre artificiel aux dépens de l'ordre moral ?”

La délégation de Washington

“Il est aujourd'hui absolument décidé, dit un journal que le nouveau cardinal Martinelli n'abandonnera pas pour le moment sa délégation de Washington. L'intention du Vatican serait de l'y laisser encore une année. Dans ces conditions il serait prématuré de s'occuper des bruits qui courent au sujet de sa succession. On agite beaucoup au Vatican depuis quelques mois la question de savoir s'il ne conviendrait pas de réunir en une seule les deux délégations du Canada et des Etats-Unis, ce qui équivaldrait à la suppression de celle d'Ottawa, car le délégué commun résiderait à Washington. Ce projet est chaudement patronné par le Pape qui y entrevoit surtout une source d'économies. Par contre, les catholiques canadiens qui viennent précisément de faire l'achat d'un palais pour le délégué s'y montrent très opposés et le combattent de toutes leurs forces.”

“Le projet en soi paraît peu rationnel car on sait que les catholiques des Etats-Unis et ceux du Canada manifestent des tendances plutôt contradictoires. Et étant données les aspirations annexionnistes que les Etats-Unis nourrissent à l'endroit du Canada, on peut se demander si le projet d'établir une délégation commune pour les deux pays serait vu de bon œil soit par l'Angleterre, soit par le gouvernement du *Dominion*. Il y a même de fortes raisons de supposer le contraire. La raison d'économie qu'on peut invoquer à l'appui de ce projet de réunion disparaît donc devant les difficultés et les complications qu'il pourrait provoquer.”

Nous ne connaissons rien de cette opposition.

Un abbé trop moderne

Il a pris fantaisie, dans ces derniers temps, à M. l'abbé Bosseboeuf, prêtre tourangeau, en résidence à Angers, de devenir avocat.

Il a donc pris ses grades et prêté serment devant la cour d'Angers.

Mais, quand il s'est agi de son inscription au barreau, M. l'abbé Bosseboeuf a rencontré un premier obstacle. En effet, sa demande n'a pas été admise par le conseil de l'ordre en raison de l'incompatibilité qui existe entre le caractère sacerdotal et les devoirs de l'avocat.

Cette incompatibilité lui a été rappelée de plus — obstacle plus grave — par une lettre de Mgr l'évêque d'Angers adressée à la *Croix* qui avait annoncé la prestation de serment.

Voici cette lettre de Mgr Rumeau :

Angers, 12 mars.

Monsieur le Rédacteur,

C'est par votre journal que j'ai appris cette nouvelle.

L'abbé Bosseboeuf, il est vrai, m'en a informé par une lettre personnelle; mais elle ne m'est parvenue qu'à l'heure même où il prêtait son serment.

N'ayant pas été prévenu à l'avance — ce que je regrette — j'ai été obligé de notifier à M. l'abbé Bosseboeuf que les règles du droit canonique s'opposent à ce qu'un prêtre remplisse les fonctions d'avocat. (Voir notamment Décret... du pape Grégoire VI, livre I, titre XXXVII, c. I.) La raison principale qu'en donnent les canonistes en s'appuyant sur le texte de saint Paul: "Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus," c'est que ces fonctions répugnent à la dignité et à l'excellence de l'état ecclésiastique: "Ratio est... quod ejusmodi munera gerere dedecet excellentiam status (Jus ecclesiasticum universum auctore, R. P. Francisco Schmatzgrüber, Paris V, tit. XXXVII.)

A cette raison dont la sagesse éclate à tous les yeux, il faut en ajouter deux autres qui sont inhérentes à notre législation française :

1o. En plusieurs cas, par exemple dans les causes criminelles quand l'inculpé ne choisit pas de défenseur, ou bien dans le cas d'assistance judiciaire, un avocat peut être désigné d'office. Quel serait en pareille occurrence la situation d'un prêtre avocat qui aurait à défendre des causes et demander l'application de lois en contradiction avec sa mission sacerdotale ?

2o. Quand un juge vient à faire défaut, il est stipulé que le plus ancien avocat présent à la barre est appelé à siéger à sa place. Il faut donc prévoir telle circonstance où un prêtre, s'il

était avocat, pourrait être obligé de prononcer un jugement qui serait en opposition avec son caractère de prêtre.

En dehors des considérations qui précèdent, je dois ajouter que M. l'abbé Bosseboeuf appartient au diocèse de Tours ; qu'il a été autorisé par son Ordinaire à séjourner à Angers simplement comme étudiant ecclésiastique de notre université, et que, dans ces conditions, son inscription au barreau de cette ville serait de nature à causer la plus légitime surprise.

Veillez agréer, etc.,

JOSEPH Evêque d'Angers.

Comme conséquence de la publication de cette lettre la *Croix* a publié en outre la lettre suivante, que lui adresse l'abbé Bosseboeuf :

Angers, 12 mars 1901.

Monsieur le Directeur,

En relatant le fait de ma prestation de serment, en qualité d'avocat, devant la Cour d'Appel, d'Angers la presse a confondu deux choses absolument distinctes et indépendantes.

Le titre seul d'avocat est conféré dans l'accomplissement de cette formalité.

L'exercice de la profession exige en plus l'inscription au barreau ; je ne saurais y penser, dès lors que ce serait contraire à l'entière et respectueuse soumission que je dois aux volontés que m'a exprimées à ce sujet S. G. Mgr l'évêque d'Angers.

Recevez, monsieur, etc.,

Abbé Fr. BOSSEBOEUF.

Tout est bien qui finit bien. Mais M. l'abbé Bosseboeuf eût évité l'aventure, si, moins pressé d'étudier le droit civil pour être avocat, il avait mieux étudié le droit canonique pour se mieux pénétrer de ce que comporte et réclame le caractère sacerdotal.

Cette leçon vaut bien "une toge" sans doute.

A. R.

Franchise d'un journal socialiste.

" D'aucuns s'efforcent de rassurer moines et nonnettes, d'atténuer la signification des lois projetées, de prétexter de la

pureté de leurs intentions et d'affirmer qu'ils n'ont contre l'Eglise aucune mauvaise pensée. Il ne nous plaît point, quant à nous, de prendre une attitude hypocrite. Si c'est de la persécution que d'arracher aux moines et aux prêtres l'éducation des enfants et la garde des malades, soit, nous ferons de la persécution, nous ne nous laisserons pas prendre au mirage trompeur du mot de liberté. Nous n'hésiterons pas à reprendre la vieille formule : "Ecrasons l'infâme."

Bibliographie

Les Vraies Forces : Le Pape. Sa fonction apologétique. — Sa fonction dogmatique. — Sa fonction constitutionnelle. — Sa fonction sociale. — Son indépendance politique. 1 vol. in-12 : 2 fr. x. Rondelet et Cie, éditeurs à Paris. 3^e mille.

Sous ce titre, le R. P. AURIAULT, S. J., professeur de dogme à l'Institut catholique de Paris, vient de faire paraître une nouvelle édition des Conférences du vendredi à Notre Dame en 1900. Ce sujet tout d'actualité sera un guide sûr et sérieux sur une question si importante.

Vient de paraître :

Faire aimer les pratiques et les cérémonies religieuses par des personnes qui les suivent sans ferveur ou qui même s'en tiennent éloignées faute d'en apercevoir le sens symbolique et profond, tel est le résultat qu'on peut attendre des *Entretiens sur les Fêtes chrétiennes*, publiés par les éditeurs X. Rondelet et Cie (14, rue l'Abbaye, Paris,) avec l'approbation ecclésiastique. 1 vol, in-18 1 fr.

Par l'élévation des pensées, la délicatesse des sentiments, l'esprit de charité qui le pénètre, cet ouvrage est propre, en fortifiant les âmes fidèles, à toucher celles qui auraient besoin d'être ramenées.

Nous avons déjà recommandé à nos lecteurs la Revue : *Etudes pour Jeunes filles*, publication mensuelle de 80 pages. 1 an : 12 fr.

Voici le sommaire de la livraison de mars.

G. CERCEAU, S. J. : *Catéchisme de Léon XIII.*

A. JACQUET : *La Comédie au XVIII^e siècle.*

M. DECAUX : *L'Enseignement primaire et l'enseignement des jeunes filles au Canada.*

H. GODARD : *Causerie d'art féminin.*

F.-E. ADAM : *La Voix de l'enfant.*

MGR FAVIER : *Le Siège de Peï-Tung.*

M. COTEL : *Coupe de Corsage.*

M. DECAUX : *Notion sur l'histoire de la peinture moderne.*

SOLANGE : *Courrier de Madeleine.*

M. DAUBRESSE : *Chronique musicale.*

A. RASTOUL : *L'Action sociale des Saints.*

F. GODEFROY ET JEAN BONNARD : *Histoire de la littérature française au moyen âge.*

Conférence aux jeunes filles en 1900, données aux Facultés catholiques de Lille.

Catéchisme de Léon XIII, par G. CERCEAU, S. J., extraits des Encycliques, Lettres et Allocutions de Sa Sainteté, réunis et disposés en leçons catéchistiques. 1 vol. in-8o raisin, 7 fr.

Nous avons déjà parlé de cet intéressant travail publié chez X. Rondelet et Cie, 14, rue de l'Abbaye, à Paris. Nous recevons les fascicules : IV. *Les Catholiques.*—V. *Les Catholiques français ; les Religieux français.*—VI. *Les Sectaires.*—VII. *La Question romaine.* Les trois derniers fascicules qui restent à paraître traitent trois questions bien importantes : *La Famille*—*La Question sociale.*—*La liberté et les libertés.*

Nous rappelons que cet ouvrage se vend en fascicules, 0fr. 75.

Calendrier

28	DIM.	b	III apr. Pâques. Patronage de S. Joseph, <i>Kyr</i> , 2 cl. II Vep., même du suiv. (1 vep. de S. Paul de la Croix (II Vep.) et du mdi.
29	Lun.	r	S. Pierre, martyr.
30	Mardi	b	Ste Catherine de Siemie, vge.
1	Mercre	r	SS. Philippe et Jacques, apôtres, 2 cl.
2	Jouidi	b	S. Athanase, évêque et docteur.
3	Vend	r	Invention de la Ste Croix, 2 cl.
4	Samd	b	Ste Monique, veuve.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Limoilou, le 28 ; à Saint-Antonin, le 30 ; à Saint-Jean Chrysostôme, le 2 mai ; à la Basse-Ville, le 4.

Directeur, M. l'abb. D. GOSSELIN : Charlesbourg, Qué.